

AVIS DE COURSE

La LORMONTAISE-BOTALO 2019 15 JUIN 2019 ESTUAIRE de LA GIRONDE /GARONNE Club de Voile de LORMONT 5B

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 Les règles de classes si appliquées à l'épreuve.
- 1.4 Les règles du championnat de l'estuaire de la GIRONDE 2019.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception : A – B - C – D – E de la norme CE. Pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5^e catégorie de navigation ou équivalent.
Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation de l'épreuve ; **Côtière**
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

- 3.1.1 Tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable :
- 3.1.2 d'un coefficient minimum de : 6 Net

3.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint

- a. en l'envoyant à : cvlormont@gmail.com avant le 14 Juin 2019,
- b. le jour de la régata dans le BUS et au Port de PAUILLAC avant 07h15.
- c. Départ du bus de Lormont à 05h40 ! (temps de parcours estimé : 1h20)
- d. L'émargement se fera dans le bus ou par VHF.

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable
 - d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

Les licences à la journée seront délivrées par le CVL avec certificat médical au minimum 48 heures avant la régata.

Veuillez contacter : cvlormont@gmail.com ou le 06.70.51.45.15

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 0€ par bateau

5. PROGRAMME

Confirmation d'inscription et émargement le 15 Juin à Pauillac, dans l'autocar, à la capitainerie jusqu'à 07h15.

Sortie des bateaux obligatoire avant 07h30.

Emargement par VHF possible auprès du bateaux comité.

Signal d'attention à 08h30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale et disponibles à la confirmation des inscriptions.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : côtier et construit.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe (*voir « annexe aux IC et Parcours »*)

8. CLASSEMENT

1. 1 course devra être validée pour valider la compétition.

2. Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps, suivant le découpage du championnat de l'Estuaire de la Gironde.

9. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour

BATEAUX HABITABLES			
Flottes	Groupes	Rating net	Type de Bateaux
Flotte 1 (Flamme 1)	A,B,C,D et R	De 6 à <= 13,5	Croiseurs légers et régates
Flotte 3 (FL 3)	C,D et R	> 13,5 et <= 20,5	Croiseurs dpl normaux et régates
Flotte 5 (FL 5)	D et R	> 20,5	Croiseurs dpl normaux à lourd régates

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables. **Canal VHF 72.**

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. PRIX Des prix seront distribués comme suit :

Une remise des prix sera organisée lors de la publication des résultats à LORMONT.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter pour l'organisation :
Didier LAPLACE au **06.70.51.45.15** ou **cvlormont@gmail.com**

Un repas est proposé le samedi soir (15€).

Les réservations seront prises par bateau jusqu'au Jeudi 13 Juin auprès de:
Jean-René ROLLAND, tél. **06.03.09.28.93** ou **jr.rolland@free.fr**

16. HEURES DE MAREE DURANT L'EPREUVE

Dates	Intitulé	Coef.	P.M	B.M	Hres de marées
15/06	Parcours	76	05H25	12H35	PAUILLAC
15/06	Parcours	76		11h48	LAMENA
15/06	Parcours	78	19H11		BORDEAUX